

Marais Vernier et vallée de la Risle maritime //



SITE RAMSAR
NUMÉRO
2247



Surface :
9 564 ha

Date d'inscription:
18 décembre 2015

Coordonnées :
49° 26'N 00° 29'E

Résumé

Le marais Vernier, ancien méandre de la Seine, s'étend sur 4500 ha et accueille le plus important gisement de tourbe de France ainsi que le seul étang naturel du bassin Seine-Normandie : la Grand'Mare. La proximité de l'estuaire et la taille de ce site en font l'une des plus vastes zones humides de la vallée de Seine. La Risle maritime est une rivière côtière ; à ce titre, elle présente un intérêt fort pour l'accueil de poissons en migration ou la reproduction de certaines espèces.

Importance internationale

En tant qu'ancien méandre très bien conservé offrant une mosaïque de tourbières alcalines et acides, le marais Vernier est un cas véritablement unique. La présence de la Grand'Mare et son importance pour les oiseaux notamment en période de migration participent au caractère patrimonial du site. Le site abrite de nombreux habitats d'intérêt communautaire reconnus à travers Natura 2000. Il est d'une importance considérable pour la réalisation du cycle biologique de nombreuses espèces, dont certaines menacées à l'échelle mondiale. La diversité des espèces présentes sur le territoire est parmi les plus importantes de la région.

Localisation générale

Situé en Normandie, à proximité de l'embouchure de la Seine, le site suit la rive sud du fleuve à partir d'Aizier jusqu'aux marais de Saint-Samson-la-Roque. Il englobe le marais Vernier et la Risle jusqu'à Pont-Audemer, la Petite Venise normande, et ses étangs.



Facteurs défavorables

La bonne gestion des niveaux d'eau est un facteur clé pour le maintien des caractéristiques écologiques du site. Néanmoins les dysfonctionnements des ouvrages sur le canal Saint-Aubin (destinés à évacuer les eaux du marais et empêcher les intrusions d'eaux de Seine fortement chargées de matières en suspension), les sécheresses de plus en plus fréquentes et les conflits d'usages entre agriculture et chasse accentuent le déficit hydrique en été entraînant une minéralisation de la tourbe.

Pour les poissons migrateurs, les problèmes de continuité écologique rencontrés sur la Risle et le canal Saint-Aubin impactent leurs potentialités de reproduction et la surexploitation de certaines parties des cours d'eau. De nombreux efforts sont aujourd'hui déployés pour enrayer ces phénomènes.

Services rendus par les zones humides

La zone humide est le support de nombreuses activités humaines, principalement l'agriculture extensive, mais aussi la chasse, la pêche et d'autres activités touristiques et culturelles.

Le marais est depuis longtemps étudié par les scientifiques et a fait l'objet de nombreuses expérimentations à des fins de connaissance et gestion environnementales. Il constitue ainsi un support pédagogique inépuisable.

La taille et la qualité des milieux tourbeux dans le marais et aux abords de la Risle favorise l'épuration des eaux provenant du bassin versant ainsi qu'un stockage important de l'eau en période hivernale. La préservation de ces milieux participe également au stockage du carbone et donc à la régulation des gaz à effet de serre.

La qualité et la diversité des milieux présents offrent des habitats de prédilection pour la reproduction, le nourrissage et la quiétude de nombreuses espèces animales et végétales.



Quatre espèces représentatives du site



HIGHLAND CATTLE

Devenues très emblématiques, ces petites vaches rustiques ont été introduites dans certains espaces protégés du marais Vernier à des fins de gestion environnementale sur les parties les plus humides. Très bien adaptées aux particularités de ces milieux, l'utilisation des highlands en pâturage extensif permet le maintien de milieux ouverts, favorables à l'expression d'une biodiversité importante et patrimoniale.



CIGOGNE BLANCHE
(*Ciconia ciconia*)

Cette espèce s'est largement développée depuis son arrivée en 1992. Nichant au départ sur des plateformes, la majorité des nids sont désormais dans les arbres. La population du site totalise aujourd'hui une quarantaine de couples dont certains restent même pour passer l'hiver. Fortement dépendantes des zones humides pour leur alimentation et surtout celle de leurs jeunes, les cigognes sont devenues emblématiques et permettent de sensibiliser le public aux enjeux de préservation de ces milieux.



ORCHIS DES MARAIS
(*Anacamptis palustris*)

La population présente au marais Vernier constitue la plus importante station du quart nord-ouest de la France. Concentrées sur moins d'un hectare, près de 450 hampes florales y sont comptabilisées en moyenne. L'importance de la parcelle a motivé la prise d'un arrêté de protection de biotope dès 1993.



AGRION DE MERCURE
(*Coenagrion mercuriale*)

Cette espèce de demoiselle liée aux sources et petits ruisseaux est quasi-menacée au niveau mondial et endémique de l'ouest de l'Europe. Elle est régulièrement présente dans la vallée de la Risle maritime, limite nord de la répartition française de l'espèce, de Saint-Samson-la-Rocque à Toutainville, avec d'importantes populations sur les communes de Foulbec et Saint-Sulpice-de-Grimbouville.



Biodiversité

La biodiversité sur le site fait partie des plus importantes de la vallée de Seine. On y dénombre plus de 170 espèces animales et végétales menacées et/ou protégées, dont une centaine d'oiseaux. Certaines de ces espèces sont présentes en grand nombre. C'est le cas notamment de la sarcelle d'hiver, du canard souchet et du canard pilet pour lesquels le site accueille ponctuellement plus de 1 % de la population mondiale.

En l'état actuel des connaissances, plusieurs populations correspondent aux derniers bastions d'espèces menacées dans l'estuaire de la Seine et ses affluents : le papillon miroir, le rossolis à feuilles intermédiaires et le vertigo étroit notamment.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.



Gestion et conservation

Intégralement compris dans le territoire du Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande, le site bénéficie également de nombreux zonages et programmes de protection impliquant différents acteurs (Conservatoire du littoral, Département, État, Fédération de chasseurs, associations locales, etc.) dans la connaissance et la préservation des milieux humides.

Le périmètre Ramsar est notamment basé sur celui du site Natura 2000, site désigné au titre des directives Habitats et Oiseaux et dont l'animation est assurée par le parc. Une dizaine d'agents du parc sont dédiés à l'action sur les milieux humides et aquatiques. Avec les nombreux acteurs du site, ils conduisent des projets ambitieux comme la restauration de la Grand'Mare ou celle de continuités écologiques.

